



FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Nom :

Prénom :

Date de Naissance :

Sexe : Masculin Féminin Nationalité :

Ces informations sont garanties de l'affiliation à la FFR. Elles doivent être rigoureusement identiques aux justificatifs d'identité. Tout dossier non conforme sera refusé et nécessitera la reprise de la procédure d'affiliation depuis le début.

Lieu de naissance(code poste et Ville) :

Adresse :

.....

Code Postal : Ville :

Téléphone portable **du licencié**

Email **du licencié** :

RENSEIGNEMENTS LICENCIES MINEURS

	NOM, Prénom	Téléphone portable	E-mail
représentant légal n°1			
représentant légal n°2			

Autorisation parentale – représentant légal 1

Je soussigné (Nom, prénom, qualité)

Titulaire(s) de l'autorité parentale de l'enfant désigné ci-dessus

- Autorise , n'autorise pas enfant à être photographié ou filmé. En cas d'autorisation, les médias ne pourront être utilisés qu'à des fins sportives concernant le rugby et le club de Mitry-Mory. En aucun cas, ils ne pourront faire l'objet d'une propagande publicitaire ou à but lucratif, ni être diffusés par le biais d'internet **autrement que sur le site du club www.rugby-mitry-mory77.fr**
- Autorise mon enfant à participer aux activités du club ;
- Autorise mon enfant à emprunter les transports en car, et en voiture par des membres du club ou des parents lors des déplacements sportifs
- Autorisations CNIL¹ : OUI NON

Les informations recueillies feront l'objet d'un traitement informatique destiné au suivi des membres affiliés à la Fédération Française de Rugby et à la gestion des licences. A ce titre, le site a fait l'objet d'une déclaration réglementaire à la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL). Si vous choisissez NON, les informations ne pourront pas être utilisées à des fins commerciales, associatives ou humanitaires.

.....



Attestation – représentant légal 1

M'engage à respecter les conditions suivantes, lors des déplacements sportifs, lorsque je transporte des enfants licenciés :

1. Être titulaire d'un permis de conduire en cours de validité
2. Être titulaire d'un contrat d'assurance en cours de validité
3. Transporter les enfants dans des conditions normales de sécurité :
 - a. Nombre de passagers maximum conforme aux places prévues par le constructeur
 - b. Véhicule en bon état général
4. Ne pas conduire sous l'emprise d'un état alcoolique (art. L.234-1 et R.234-1 du Code de la route)
5. Ne pas conduire sous l'emprise de substances ou plantes classées comme stupéfiants (art. L.235-1 du Code de la route)

Fait àle Signature

Autorisation parentale – représentant légal 2

Je soussigné (Nom, prénom, qualité)

Titulaire(s) de l'autorité parentale de l'enfant désigné ci-dessus

1. Autorise , n'autorise pas enfant à être photographié ou filmé. En cas d'autorisation, les médias ne pourront être utilisés qu'à des fins sportives concernant le rugby et le club de Mitry-Mory. En aucun cas, ils ne pourront faire l'objet d'une propagande publicitaire ou à but lucratif, ni être diffusés par le biais d'internet **autrement que sur le site du club www.rugby-mitry-mory77.fr**
2. Autorise mon enfant à participer aux activités du club ;
3. Autorise mon enfant à emprunter les transports en car, et en voiture par des membres du club ou des parents lors des déplacements sportifs
4. CNIL² : OUI NON

Les informations recueillies feront l'objet d'un traitement informatique destiné au suivi des membres affiliés à la Fédération Française de Rugby et à la gestion des licences. A ce titre, le site a fait l'objet d'une déclaration réglementaire à la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL). Si vous choisissez NON, les informations ne pourront pas être utilisées à des fins commerciales, associatives ou humanitaires.

Attestation – représentant légal 2

M'engage à respecter les conditions suivantes, lors des déplacements sportifs, lorsque je transporte des enfants licenciés :

1. Être titulaire d'un permis de conduire en cours de validité
2. Être titulaire d'un contrat d'assurance en cours de validité
3. Transporter les enfants dans des conditions normales de sécurité :
 - a. Nombre de passagers maximum conforme aux places prévues par le constructeur
 - b. Véhicule en bon état général
4. Ne pas conduire sous l'emprise d'un état alcoolique (art. L.234-1 et R.234-1 du Code de la route)
5. Ne pas conduire sous l'emprise de substances ou plantes classées comme stupéfiants (art. L.235-1 du Code de la route)

Fait àle Signature
